

L'ACTIVITE DU NATUROPATHE EN FRANCE

L'activité quotidienne du naturopathe consiste en la mise en œuvre **d'une pédagogie originale d'hygiène de vie**, déclinée sur le mode de la **prévention primaire active**, dont le but est le bien être global et optimum de la personne.

Sa discipline s'applique à quiconque souhaite s'investir et se responsabiliser pour devenir un meilleur **acteur de sa santé, en réformant son mode de vie au quotidien.**

Le naturopathe utilise **différentes techniques** (bio-nutrition, bio-diététique, exercices physiques et respiratoires, hydrologie (bains chauds-froids-dérivatifs,...) phytologie et aromatologie, utilisation optimum de la lumière et des couleurs, techniques manuelles, réflexologies, techniques de gestion du stress, compléments nutritionnels naturels **dans le cadre d'une stratégie de cures** (détoxification, revitalisation, stabilisation...) propres à **normaliser le terrain et optimiser les réponses adaptatives** qu'il applique en fonction des contraintes et de la vitalité du client.

Le naturopathe établit un **bilan de vitalité** selon des méthodes qui lui sont propres. Sur la base de ce bilan de vitalité, ses actions de promotion de la santé visent à enseigner et conseiller une **hygiène de vie plus saine, à l'écoute des besoins physiologiques, énergétiques, psychologiques, environnementaux et même sociologiques.**

Le naturopathe **accompagne la personne dans sa globalité** et dans ses interactions avec l'environnement (écologie). Il dispense ses conseils en prenant en compte les conditions de vie quotidiennes : justes rythmes de vie, meilleur sommeil, qualité des aliments ingérés, lutte contre la sédentarité, les pollutions ou le stress, alternances travail / repos, surveillance des éliminations naturelles, relations humaines et gestion des émotions, loisirs, climat, etc.

Les connaissances du naturopathe en **sciences fondamentales** (niveau infirmier) lui permettent d'orienter et renvoyer vers les services médicaux toutes les situations réelles ou supposées d'urgence, de gravité ou de lésion. Le naturopathe est ainsi un éducateur de santé qui collabore avec tous les acteurs de la santé publique.

SES ORIGINES

Si les fondements de notre art puisent principalement dans les traditions **hippocratiques**, le concept spécifique de NATUROPATHIE fut créé pour la première fois par John H. Scheel en 1895 puis enseigné et diffusée à New York en 1902 par Benedict Lust. En France, Pierre-Valentin Marchesseau proposa, dès les années 40, une synthèse des différents courants hygiénistes américains (Tilden, Macfadden, Shelton ...) et européens (Kneipp, Kuhne, Salmanoff, Carton, Durville, ...).

SA VOCATION

Avant toute chose « **éducateurs de santé** », les **Praticiens de Santé Naturopathes ne procèdent ni au diagnostic ni au traitement de maladies** : ils enseignent l'art de

conserver, retrouver ou optimiser la santé, conscients que le bien-être de chacun est indissociable de sa qualité de vie comme de son harmonie avec la société et avec l'environnement.

En ceci, ils répondent clairement aux orientations données d'une façon répétitive depuis les années 70 par l'O.M.S., le Parlement européen et les services de la santé publique français en matière de « prévention primaire » active et « d'éducation pour la santé ».

LE BILAN NATUROPATHIQUE

- Ce bilan intègre **diverses observations** dont morphologie, typologie, caractérologie, iridologie, qui sont les plus courantes.
- Parfois, s'y ajoutent d'autres **approches énergétiques** telles que pulsologie chinoise, des tests psychologiques divers, le recours à des bilans énergétiques (Bioélectronique ou BEV, cristallisations sensibles, bilans type Kirlian, Mora, ...)
- Voire des **bilans non conventionnels de terrain** (profils lipidiques, intolérances alimentaires, acidose, oxydation, dysbiose,...).
- Le naturopathe est formé aux **sciences fondamentales** pour notamment orienter son client vers les services médicaux le cas échéant.
- Il reçoit des clients dont le **diagnostic a été préalablement posé par le médecin.**

Il s'agit donc d'un ensemble **d'examens, spécifiques et non diagnostiques**, permettant d'estimer **l'énergie vitale** d'un individu au travers de son **portrait constitutionnel et tempéramental**. Peuvent être ainsi utilisés la morphologie, l'iridologie, et certains bilans énergétiques et de terrain (bioélectronique, cristallisations, ...).

En fonction de la vitalité disponible, le Praticien de Santé Naturopathe pourra prendre en charge son consultant (secteur de la grande prévention et des troubles fonctionnels) ou l'orienter vers le médecin allopathe (secteur de l'urgence et des troubles lésionnels et dégénératifs).

LE PROGRAMME D'HYGIENE VITALE

Il rassemble tous les conseils, individualisés à la suite du bilan, et structurés sous forme de « cures » spécifiques (désintoxication, revitalisation, etc).

Sans ressemblance aucune avec une ordonnance médicale, **ce programme contient au minimum des conseils pour une meilleure hygiène nutritionnelle, pour mieux se relaxer ou mieux gérer le stress, et pour pratiquer des exercices physiques indispensables à la santé.**

S'y ajoutent souvent des clés utilisant les conseils de réflexologie, hydrologie ou respiration, des plantes, des compléments alimentaires ou des techniques énergétiques. (Extrait de **Votre 1^{ère} visite chez le Naturopathe** », Collectif FENAHMAN, éditions Souffle d'Or

LES 10 TECHNIQUES NATUROPATHIQUES ENSEIGNEES EN FRANCE DANS LES ECOLES FENAHMAN

1 L'alimentation ou hygiène nutritionnelle ou « *diététique et nutrition naturopathiques* » (hygiène alimentaire ou réglages alimentaires individualisés, régimes hypotoxiques et autolytiques, cures saisonnières, alimentation « bio » et « biodynamique », alimentation « vivante », conseil de compléments nutritionnels, ...).

Attention :

1. le *diététicien* est titulaire d'un DE et le nutritionniste est titulaire d'un DU.
2. Le terme « *bromatologie* » semble aujourd'hui devoir être abandonner car plutôt obsolète sauf en art vétérinaire.

2 La psychologie ou hygiène neuropsychique (relaxation, gestion du stress, hygiène relationnelle, relation d'aide, psychothérapies brèves, sophrologie, yoga nidra...) ;

Attention :

1. Le *psychologue* est titulaire d'un DESS de psychologie.
2. Le mot générique « *psychologie* », reste toutefois d'un emploi libre en France.

3 Les exercices physiques ou hygiène somatique ou hygiène musculaire

(gymnastiques douces, culture physique, yoga, stretching, danse, arts martiaux, natation, ...).

Le naturopathe conseille les activités individualisées et / ou il les enseigne et supervise dans son institut.

Il peut aussi faire fonction de *coach* et accompagner la pratique de son client à domicile, en, plein air, en piscine, etc.

Attention :

1. Le *professeur d'EPS* est titulaire d'un DE.
2. Le *kinésithérapeute* est titulaire d'un DE
3. Les anciens termes de « *kinélogie* » et d'« *exercitation* » sont à ce jour abandonnés par la corporation.

4 L'hydrologie (utilisation de l'eau chaude, froide, tiède, alternée, ... locale, générale, ... interne, externe, ... douches, bains, thalassothérapie et thermalisme, argiles, ...).

Le naturopathe conseille telle ou telle pratique et / ou il l'applique à son client dans le cadre d'un institut type SPA, sauna, ...

Attention : *l'hydrothérapeute* est aujourd'hui titulaire d'un DU.

5 Les techniques manuelles (massages bien-être non médicaux, de type californien, coréen, Amma, Tuina, Taiï, Balinais, onctions aromatiques, ...)

Attention :

1. Le « *Massage-Bien-Etre* », libellé comme ici exactement, correspond à une pratique professionnelle définie avec précision par la fédération FFMBE ; dans ce cadre, il se distingue clairement du massage kiséstherapeutique par 4 aspects :
 - Massage du corps dans sa **globalité** (et non local ou régional)

- Massage **sans prétention ni intention thérapeutique, médicale, paramédicale ou rééducative**
- Massage **d'une heure au minimum**
- Source d'empathie au sein de la famille, du couple, de l'entreprise ou de la société, ce massage a pour vocation **le lien social, le plaisir, la détente globale, la réunification du schéma corporel, le bien-être, la qualité de la vie**, tel qu'il fut ancestralement pratiqué et est toujours pratiqué librement dans toutes les sociétés traditionnelles.

Des tensions perdurent hélas en France entre les naturopathes qui pratiquent les massages de bien-être et *l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes*.

2. L'ancien terme de « *chirologie* » est à ce jour abandonné par la corporation.

3. Jadis enseignée de pair avec la naturopathie, *l'ostéopathie naturopathique* perdure mais elle doit se plier au cadre juridique et administratif des pays où elle est pratiquée. En France, elle ne peut en aucune façon entrer en concurrence avec les ostéopathes ou les chiropracteurs.

6 Les techniques réflexes (appliquées au pied, à l'oreille, dos, ... ; shiatsu, méthodes de Knap, de Jarricault, de Baunscheidt ...) ; au nez : sympathicothérapie (ou « *touches nasales* » ou *réflexologie endo-nasale*)...

Les pratiques sont réalisées à l'aide des mains, des doigts, de roulettes orientales et divers autres accessoires.

Le terme *réflexologie* peut certes recouvrir l'ensemble de ces techniques, mais l'influence anglo-saxonne limite ce terme à la *réflexologie du pied*. Nous préférons donc le terme de « *techniques réflexes* » ou de « *réflexologies* ».

7 Les techniques respiratoires. Elles sont inspirées du yoga (*prânayâma*), des arts martiaux, du Qi Gong ...

Par exemple : hygiène du souffle, hygiène des voies respiratoires, méthodes de Plent, de Jacquier, ionisation de l'air, aérosols aromatiques, aérosols marins...

Jadis, cette technique était nommée « *pneumologie* », terme abandonné définitivement par la corporation puisque lié à une spécialisation éponyme de médecine.

8 Les plantes ou phytologie autorisées par la législation nationale.

Les plantes et huiles essentielles et eaux florales sont utilisées par le naturopathe sur un mode radicalement différent qu'en phytothérapie symptomatique : espèces nutritives, revitalisantes, drainantes, adaptogènes,... En ce sens, le naturopathe ne se positionne pas comme concurrent du phytothérapeute ou de l'herboriste.

On peut intégrer ici le conseil des Elixirs floraux également.

9 Les techniques énergétiques (recours aux différentes formes de magnétisme, aux aimants, (voire Reiki, Polarités de Stone...), voire à des systèmes de bilans énergétiques / régulation / harmonisation quantiques –type Physioscan, Bemer, générateurs d'orgone, Lakowski, ou autres...).

On peut aussi inclure dans cette technique les bilans et corrections géobiologiques (hygiène énergétique de l'habitat) ainsi que le Feng-Shui.

10 Et **les techniques vibratoires** (utilisation de la lumière solaire, des couleurs, sons, musiques, ...).

Cette technique fut aussi nommée *actinologie*.

- **Les 3 premières techniques présentées ici sont dites majeures** car nécessaires et suffisantes pour l'entretien de la bonne vitalité, de l'hygiène de vie optimum, donc de la santé.
- **Les 7 autres**, données ici sans ordre particulier, peuvent compléter, ajuster, moduler les réponses du professionnel.

Un héritage précieux

Les 10 techniques, les cures et le bilan constituent l'essentiel du patrimoine technologique des professionnels français.

Ces fondamentaux ont été élaborés dès la fin du 19^{ème} siècle par les pionniers hygiénistes nord-américains et européen : Alors nés de l'empirisme, du bon sens et d'une profonde réflexion sur les enseignements hippocratiques, ils se sont enrichis sans cesse et répondent aujourd'hui de mieux en mieux aux exigences de **pertinence, d'innocuité et d'efficacité**.

Les formations professionnelles

Dans le cadre fédéral FENAHMAN, les écoles affiliées ont adopté une large part de ces techniques et outils de bilan, sans toutefois prétendre les enseigner intégralement. Une part de liberté est ainsi laissée aux organismes de formation.

CADRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Actuellement intégrés favorablement dans 10 nations européennes sur 15, les Praticiens de Santé Naturopathes travaillent en France sans encadrement législatif (vide juridique).

Ils ne s'opposent pas à la loi qui réserve le diagnostic et les traitements aux docteurs en médecine (L-4161-1) mais œuvrent principalement « en amont de la maladie », participant ainsi à la réalisation d'économies substantielles pour les caisses de l'état.

Généralistes de la santé et non de la maladie, ils représentent un véritable corps de professionnels de la relation d'aide, responsables et hautement qualifiés, essentiellement complémentaires des partenaires médicaux et paramédicaux.

SERVICES DE LA FENAHMAN

Seule structure fédérale nationale représentative de la formation rigoureuse en naturopathie auprès de la population, des médias et des pouvoirs publics nationaux et européens,

- **la fenahman a élaboré:**
 - **Un code de déontologie.**

- Une **charte de la Naturopathie**.
- Un **cursus commun d'enseignement** de Naturopathie de haut niveau pour les écoles affiliées
 - au-delà de ce tronc commun, les étudiants cumulent **plus 4440 heures de travail selon les modalités européennes -soit 187 Crédits ECTS- ou BAC + 3 / Bachelor**
- Un **examen national fédéral** annuel.
- Un **Registre National des Praticiens de Santé Naturopathes** tenu par l'OMNES.
- Le "**livre blanc de la naturopathie**" aux éditions Yves Michel
- "**Votre première visite chez le naturopathe**" aux éditions Souffle d'Or
- ...
- **La Fenahman a réalisé:**
 - en collaboration avec l'OMNES, la promotion de **contrats d'assurance pour les professionnels** .
 - Une **étude juridique sur la situation des médecines complémentaires en France et en Europe** en vue de promouvoir une action politico-médiatique (lire "**La santé hors la loi, les hors la loi de la santé**" - voir bibliographie.) en collaboration avec l'OMNES
 - **Partenaire des actions européennes ayant permis l'approbation historique de la résolution LANNOYE/COLLINS** favorable aux médecines dites "non conventionnelles" (Bruxelles, Mai 1997)
 - Partenaire du "**livre vert européen**" des Médecines Naturelles.
 - réalisation de **monographies pédagogiques** sur les applications de la Naturopathie.
 -
- **Principales participations de la FENAHMAN**
 - **Colloques** nationaux et internationaux.
 - **Médiation politico-juridique** en relation avec le parlement et l'ensemble des pays européens (Conseil de l'Europe, C.E.E., O.M.S.)
 - **Communication** médiatique.
 - **Membre fondateur de la World Federation of Naturopathy**
<http://www.worldnaturopathicfederation.org/>
 - **Membre fondateur de l'Union Européenne de Naturopathie**
 - **Partenaire de l'Association professionnelle à vocation syndicale OMNES** <http://www.omnes.fr/>
 - ...

LES PROFESSIONNELS

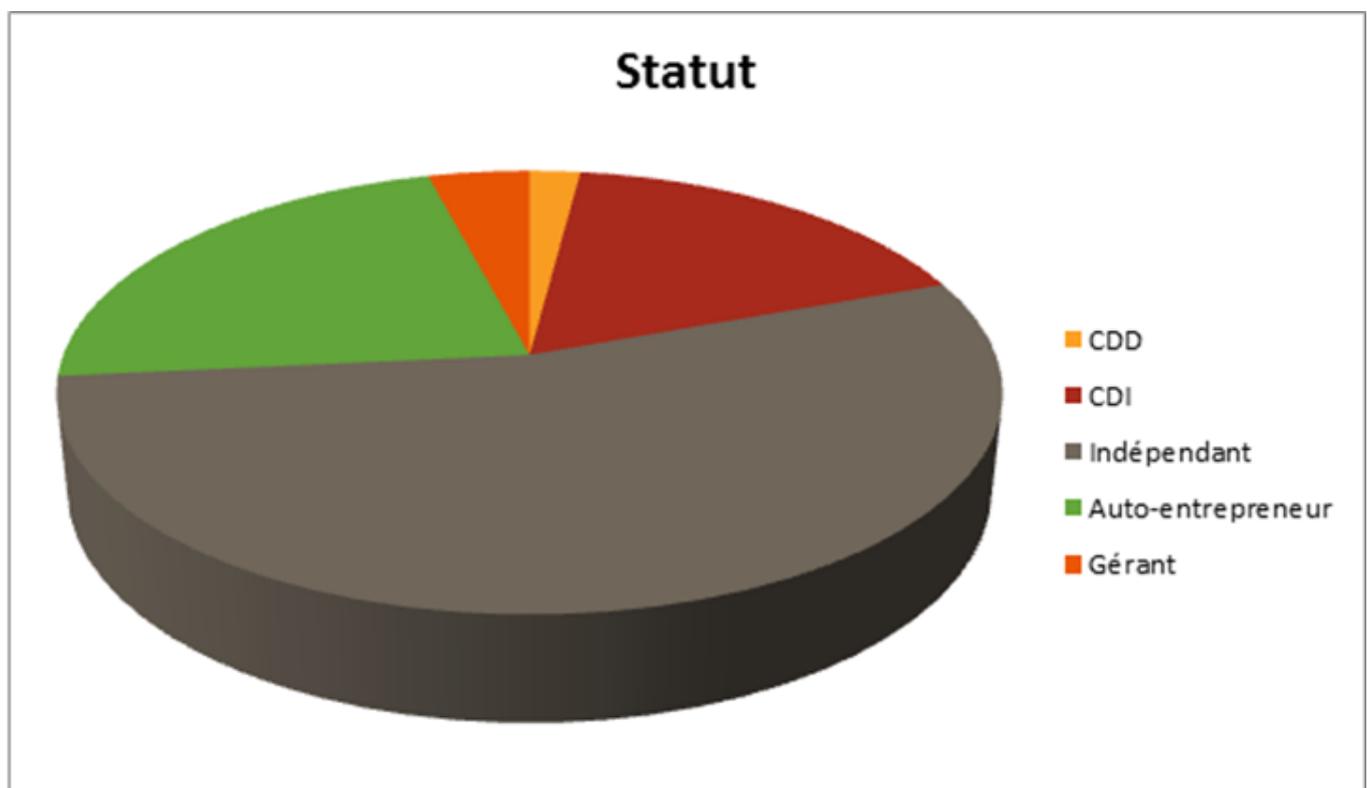
Leur nombre est estimé à plus de 2.500 sur le territoire français dont 600 enregistrés auprès de l'association professionnelle OMNES.

Les 6 écoles affiliées à la FENAHMAN diplôment environ 300 étudiants chaque année.

Leur prospérité est indissociable :

- **de leur communication** (site Web, présence sur les salons spécialisés, échanges avec les partenaires médicaux ou non, articles de presse, interviews TV locales, publications de livres ou de revues, présence dans la dynamique des écoles - tutorat, assistanat...-),
- **et de la diversification de leurs activités** : action en cabinet, institut, centre de remise en forme, coaching naturopathique, cours de cuisine, actions en entreprise, en maison de naissance, en maison de retraites, centres de thalassothérapie, en clubs de vacances ou de loisirs, cycles de formation grand public, éditoriaux dans les revues spécialisées, animation de blogs, consulting pour les laboratoires, etc.

Leur statut (déclaration d'activité professionnelle) se répartie de la façon suivante :



PERSPECTIVES OPTIMISTES

Un certain nombre d'indicateurs se succèdent depuis deux ans dans l'univers de la naturopathie française, et viennent nourrir un certain optimisme...

En octobre 2012 à Paris, la troisième version du salon / congrès *Ecomédecine*®, rassemblait médecins et non médecins dans un esprit qui fleurait bon l'écoute et le respect mutuel.

Certes, l'organisation pourra être passablement mieux préparée l'an prochain, histoire de remplir la salle et de satisfaire les exposants sur leurs stands... mais un congrès jadis marginal devenant officiellement « *parrainé par Madame le Ministre de la Santé – Marisol Touraine* »... une grande première tout de même.

Tout début octobre 2012, le **Centre d'analyse stratégique** (Matignon) titrait un important document à l'attention du 1^{er} Ministre :

« **Quelle réponse des pouvoirs publics à l'engouement pour les médecines non conventionnelles ?** ».

Cité personnellement en fin d'article (12 pages de PDF) ainsi que l'avocate émérite Maître Isabelle Robard, je ne peux que me réjouir de cette ouverture au dialogue. Ce rapport a le mérite d'exister, d'être le premier dans l'histoire, et d'avoir été élaboré sous le précédent gouvernement par une équipe de Matignon. Comme quoi, au-delà de la droite ou de la gauche... on s'intéresse à nous.

La 10 mars 2013 à Bruxelles, grand **Congrès « Pro Aging Europe »**. **Organisé par le Dr Thierry Hertoghe**.

Convié à y participer comme conférencier, parmi un aréopage de plus de 200 médecins issus de 48 nationalités... je suis même passé quelques minutes sur RTL Belgique, avec le sympathique Professeur Joyeux.

J'ai pu entendre une bonne dizaine de fois le terme « médecine intégrative » chez les conférenciers et dans le bon esprit d'une collaboration, pas dans la menace d'une récupération...

Une marge des médecins d'aujourd'hui sont convaincus du bien fondé de notre partenariat, respectueux de nos différences et de nos compétences complémentaires.

Début 2013, **en Italie, l'Organisation Mondiale de la Santé** s'est offert le luxe de publier une loi appliquée à la région Lombardie, et posant les bases d'une **formation professionnelle en naturopathie** : « **Benchmarks for Training in Naturopathie** » Les régions du nord de l'Italie sont déjà très ouvertes aux médecines non conventionnelles. A quand une confédération sur le modèle helvétique et un modèle pour les nations ?

Cette même **Organisation Mondiale de la Santé** a publié son nouveau rapport nommé « **Stratégies de l'OMS pour la médecine traditionnelle pour 2014-2023** » où la naturopathie figure en bonne place.

Entre 2013 et 2013 **deux cliniques se sont ouvertes à l'intégration d'un naturopathe dans leur équipe pluridisciplinaire** : Chatou et surtout Le Mans deviennent ainsi des centres pilotes.

Les **7, 8 et 9 juillet 2013, nous avons tous apprécié la qualité du 1^{er} « Congrès International de Médecine Naturopathique » (ICNM)**.

D'inspiration nord-américaine et organisé par un groupe suisse, une vingtaine de pays seront représentés.

Un puissant impact médiatique, quand on connaît l'importance des études et des validations cliniques étrangères pour notre profession encore émergente, mais aussi la perception d'une réalité où est bien vivante et représentée la naturopathie mondiale. La version de juillet 2014 s'est donné pour objectif un dialogue constructif de tous les partenaires mondiaux pour poser les bases communes de la profession et il s'est créé à

cette occasion la Fédération Mondiale de Naturopathie (WFN
<http://www.worldnaturopathicfederation.org/>)

Le Sénat français, on le sait, a lancé une vaste *enquête sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé*.

Nous avons été nombreux j'imagine à être invités, pour présenter nos différentes professions, et ce fut mon cas pour la naturopathie, il est simplement permis de croire qu'un vent de changement se met en place : Contrairement au rapport de 1999, où 172 associations avaient été injustement publiées comme « suspectes » mais sans aucune enquête préalable, cette fois au moins, le dialogue s'est ouvert.

Certes, le débat fut serré et les aprioris négatifs évidents (à voir ou revoir sur le Net <http://www.senat.fr/rap/r12-480-2/r12-480-259.html>), mais une réalité s'impose : nous sommes à présent connus de tous les parlementaires et sénateurs comme une profession à part entière.

Les 4èmes rencontres parlementaires pour le système de santé du 5 novembre 2014.

Invité, j'ai pu y représenter la FENAHMAN et l'UEN.

Pour la bonne quinzaine d'intervenants : le « système médical hospitalo-curatif » est jugé « *obsolète, caduque, moribond, à l'agonie, finissant, dépassé* »... depuis textes fondateurs de 1945 ! Presque tous ont parlé de l'importance de la « *prévention* », de la « *promotion pour la santé* » et de « *l'éducation à la santé* ».

Les états voisins avancent aussi rapidement vers la reconnaissance : le **Portugal** en tête, avec (enfin) une loi accordant aux naturopathes l'autonomie professionnelle et déontologique (juillet 2013) ; **l'Italie**, et ses 6 régions du nord où des lois régionales intègrent les professionnels ; la **Belgique** aussi, où l'association des naturopathes a quasiment obtenu le statut de syndicat...

Cernée par les autres pays (4 nations scandinaves, Grande Bretagne, Irlande, Allemagne, Suisse...) déjà ouverts, la France ne peut qu'être poussée à prendre position.

Publié il y a plus d'un an, la diffusion d'un bon **ouvrage collectif** auquel j'ai eu l'honneur de participer pour la France, semble bien lancée dans les pays francophones début 2013.

Il s'agit de « *Pour une approche intégrée en santé* », aux Presses Universitaires du Québec.

Belle opportunité de partager nos vues convergentes de chaque côté de l'Atlantique, entre cousins naturopathes, homéopathes et allopathes... **Lecture vivement conseillée !**

La presse relaie de plus en plus souvent une image positive de la naturopathie et des naturopathes : pour exemples récents

- **une pleine page dans TétéStar**, journal TV touchant quelques 12 millions de français ;

- un long article presque complet sur les médecines douces (la naturopathie y est présente en quelques lignes sur 16 pages dans **la Vie** de février 2014 ;
- 4 pages dans **les Cahiers de la bio-énergie** de décembre 2013 (OMNES)
- 2 pages dans Prima de mars 2014
- Le dossier du mois dans **NutraPost** de Février 2014
- Un bon article dans **Marie France** de mars 2014
- Et pour rappel historique, un avis positif du célèbre **Dr. Michel Cymes** s'adressant aux quelques 8 millions de lecteurs de « **Télé-7-Jours** »... en se référant même à la FENAHMAN et à l'OMNES ! (octobre 2012)

Enfin, l'émérite **Professeur Joyeux**, chirurgien et cancérologue, a clairement pris position en faveur des naturopathes sur son blog en avril 2015 : « **Des professions paramédicales de plus en plus compétentes** : *Le coût d'une consultation de généraliste doit atteindre au moins 30 euros quand elle dure plus de 30 minutes, et pourquoi pas 50 quand elle dure une heure ou plus ? Paradoxalement, ceux qui prennent leur temps sont les naturopathes, ostéopathes, chiropracteurs de mieux en mieux formés. À la différence de trop nombreux médecins qui sont débordés par une paperasserie qui ne sert qu'à les contrôler, ces professionnels paramédicaux prennent le temps d'interroger le patient, de l'examiner sous toutes ses coutures et le soulagent souvent pour les maladies bénignes en utilisant des conseils nutritionnels adaptés à chaque cas. Les mutuelles commencent à rembourser de tels soins parce qu'elles ont compris les nombreuses économies qu'elles peuvent ainsi réaliser ».*

<http://www.professeur-joyeux.com/loi-sante-des-propositions-pour-lavenir/>

Les temps changent.

Certes, nous devons composer avec les soubresauts d'un vieux monde à l'agonie. Certes, les dangers d'une récupération de nos techniques par le système institutionnel allopathique est réel.

Mais les patients s'impatientent, et sont capables de choix nouveaux...

Les consommateurs font l'apprentissage de la puissance du boycott, et deviennent peu à peu *consom'acteurs*...

Nos voisins européens nous montrent du doigt, s'interrogent ou sourient en constatant matière les chasses aux sorcières de notre côté de la frontière...

La grande presse ose relayer les informations jadis réservées aux petit nombre de lecteurs de la niche *bio-écolo-naturo*...

Aussi, les efforts que la FENAHMAN et l'OMNES déploient depuis 30 ans ainsi que les importantes démarches lancées récemment pour une reconnaissance de la profession augurent une intégration vraiment toute proche.

Haut les cœurs !

L'avenir sera assurément ce que nous en ferons, et notre soif d'idéal ne se satisfera pas d'un verre à moitié vide.

Daniel Kieffer

Président de l'Union Européenne de Naturopathie U.E.N.

Direteur du Collège Européen de Naturopathie Traditionnelle Holistique CENATHO

<http://cenatho.fr>

Président et conférencier de l'association Objectif : Notre Santé

<http://ons-asso.org>

Membre professionnel de l'OMNES

www.naturopathe.net

Commission pédagogique de la FENAHMAN

<http://www.fenahman.eu/>

Membre du comité de pilotage de l'Alliance Pour la Santé

<http://alliance-pour-la-sante.com/>

Bibliographie sur <http://cenatho.fr>